

### **Agenda social : les DRH ont la parole**

L'ANDRH révèle les résultats d'une enquête réalisée auprès de **359 décideurs RH** sur le contexte social et économique des entreprises, l'organisation du travail, la rémunération, et l'actualité sociale.

#### **Une reprise marquée par des enjeux sociaux divers**

La fonction reste mobilisée en cette rentrée 2021 pour maintenir les emplois :

- 47% indiquent vouloir augmenter leurs effectifs dans les prochains mois
- 37% indiquent que l'évolution de leur effectif sera stable.
  
- D'autre part, 80% des répondants précisent être concernés par une pénurie de main d'œuvre notamment dans les secteurs de la santé, le numérique, l'agroalimentaire, l'industrie.

*« Toutes les entreprises ne sont pas sorties de la crise. Les acteurs RH continuent de se battre pour maintenir l'emploi. »*

*« Nous, en tant qu'Association, tâchons de créer le lien avec l'ensemble des acteurs du terrain notamment Pôle Emploi, l'Apec, les missions locales, pour faciliter le maillage entre les entreprises et l'ensemble du territoire. »*

*Audrey Richard, Présidente nationale de l'ANDRH*

#### **Des attentes nombreuses en matière de réformes sociales**

- 74% pensent qu'une réforme de la formation professionnelle est nécessaire.

En effet, ils sont une majorité à souhaiter des dispositifs simplifiés et une meilleure prise en charge.

- 71 % souhaitent que l'assurance chômage soit plus incitative en matière de retour à l'emploi.

*« Sur la réforme de l'assurance chômage, il y a une inversion des priorités : D'abord, il faut permettre une meilleure adéquation des formations avec les besoins en compétences pour permettre aux chercheurs d'emploi d'en retrouver un. Puis, il ne faut pas oublier les salariés expérimentés pour lesquels nous demandons le même dispositif que pour les jeunes. Nous avons un plan « un jeune une solution », nous proposons un plan « un travailleur expérimenté, une solution » pour les plus de 55 ans.*

*Benoit Serre, Vice-président délégué de l'ANDRH*



## Une nouvelle normalité : le modèle hybride

- 15% des répondants ayant un accord télétravail rencontrent des difficultés dans sa mise en œuvre. En cause : les postes éligibles et le nombre de jours télétravaillables.

L'ANDRH réaffirme sa position sur le **bon équilibre** à trouver sur l'usage du télétravail soit 2 jours de télétravail hebdomadaire maximum.

*« Un point d'attention est à avoir sur les demandes des salariés concernant « le 100% télétravail » car cela pourrait ouvrir la porte à la délocalisation des emplois dans le cadre de la mondialisation des compétences ».*

*« Nous souhaiterions un Code du travail plus adapté aux nouvelles notions de responsabilité de l'employeur par rapport au lieu d'exercice du télétravail ».*

*Laurence Breton Kueny, Vice-présidente de l'ANDRH.*

## Un partage de la valeur en cours de refonte

- **Près de la moitié des répondants envisage de faire évoluer la politique de rémunération** dans les prochains mois. Parmi les évolutions citées : accords d'intéressement, mise en place de critères de performance et valorisation des bas salaires.

*« Sur le partage de la valeur, les DRH recherchent d'autres leviers financiers pour ne pas être enfermés entre les augmentations collectives et individuelles. Il est nécessaire d'avoir une démarche coordonnée avec les pouvoirs publics afin de pouvoir augmenter le pouvoir d'achat des salariés. »*

*Benoit Serre, Vice-président délégué de l'ANDRH*

L'ensemble de la fonction RH reste mobilisée pour faire face à ces nouveaux enjeux.

## L'ANDRH, acteur de référence dans le débat RH

Créée en 1947, l'ANDRH est une association loi 1901 au service des professionnels des ressources humaines représentant les entreprises et organisations de tous secteurs d'activité et de toutes tailles, publiques et privées, nationales et internationales. Avec plus de 5 000 membres, organisée en 70 groupes locaux, elle est la plus grande communauté de professionnels des ressources humaines en France. Depuis sa création, l'ANDRH anticipe et accompagne l'évolution des métiers des ressources humaines et est devenue, au fil des années, la communauté de référence dans le débat RH.

En savoir plus : [www.andrh.fr](http://www.andrh.fr)

Contact presse : Laura TORDJMAN – [ltordjman@andrh.fr](mailto:ltordjman@andrh.fr)